



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Sous-Préfecture de Montbard

27 juin 2017

Communiqué

Fermeture temporaire et exceptionnelle des guichets « certificats d'immatriculation » (ex cartes grises) à la sous-préfecture de Montbard du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2017

Joël BOURGEOT, sous-préfet de Montbard, vous informe de la fermeture exceptionnelle et temporaire des guichets concernant les certificats d'immatriculation (ex cartes grises) de la sous-préfecture de Montbard

du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017 inclus.

Cependant, il est possible, uniquement pour les particuliers, de déposer un dossier complet avec un chèque bancaire à l'ordre de la régie de recettes à l'accueil de la sous-préfecture où un personnel sera à votre disposition le matin en cas de besoin.

Ces dossiers seront traités dans un délai de 72 heures maximum.